156^e année. - N°41 Mardi 8 octobre 2024

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



PREMIER
Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 www.dila.premier-ministre.gouv.fr www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 85 06 - Alpes-Maritimes ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes

ASSOCIATION NATIONALE DES ENFANTS DE RAPATRIES D'AFRIQUE DU NORD ET LEURS AMIS A.N.E.R.A.N.A. CULTURES - MEMOIRE - TRANSMISSION.

Objet : a pour objet la promotion des cultures « Pieds-Noirs » et rapatriées d'Afrique du Nord, dans une perspective d'échanges et de transmission aux générations actuelles et futures, à travers : l'organisation d'événements culturels et mémoriels (rencontres, conférences, colloques, expositions, spectacles, festivités, événements, commémorations, sorties, voyages, liens entre lesdeux rives de la Méditerranée, ;;;)la compilation de documents, témoignages, objets ;la mise en valeur et le partage d'un patrimoine matériel et immatériel ;des créations artistiques, littéraires, des publications, des diffusions ;des partenariats avec d'autres associations, institutions, entreprises la création et la mise en œuvre d'une journée nationale de la transmission des cultures et de la mémoire des pieds-noirs et rapatriés d'Afrique du nord ;Ces actions peuvent également ouvrir à des activités économiques pour l'association (ventes d'œuvres, de publications, de spectacles, de produits, d'objets, restauration, ;;;etc.) ;enfin, cette association se fonde sur l'ensemble des dispositions actuellement en vigueur, ainsi que sur la bienveillance, la neutralité politique et religieuse et le respect des valeurs laïques

Siège social : Maison des Associations de Rapatriés, 16, rue Bavastro, 06300 Nice. Date de la déclaration : 30 septembre 2024.